



## BON DE COMMANDE

### L'équipe de France au Nouveau Stade Bordeaux Le lundi 7 septembre 2015 à 21h

**Nom de la Société :**

**N° Siret:**

**N° TVA intracommunautaire :**

**Nom du Responsable:**

**Fonction:**

**Adresse de facturation:**

**Code Postal:**

**Ville:**

**Téléphone:**

**Téléphone mobile:**

**Fax:**

**Date :**

**Email :**

**Adresse de livraison (si différente) :**

DATE	PRESTATION	PRIX UNITAIRE HT DES PACKAGES	QUANTITE	TOTAL HT
			Le match	Le match
7 sept	Offre spéciale partenaires PRIMROSE	215€		
			<b>MONTANT TOTAL HT</b>	
			T.V.A 20%	
			<b>MONTANT TOTAL TTC</b>	

#### **Paiement par virement à réception de facture**

A remplir et à retourner à :

**Signature précédée de la mention « Bon pour Accord » et cachet de la Société.**

vaut pour acceptation des Conditions Générales ci-après définies.

Date :

Martin MELLERIO  
Stade Bordeaux Atlantique  
Cours Jules Ladoumègue  
33300 Bordeaux  
Fixe: + 33 (0)5 56 33 21 73  
Port : +33 (0)6 64 72 99 44

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### **A retourner signées et tamponnées avec le bon de commande**

#### • **APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE – COMMANDES**

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à ces conditions générales de vente. Aucune condition particulière, même celle de l'acheteur, ne peut prévaloir sur ces conditions générales de vente. Les commandes sont exécutées dans l'ordre d'arrivée et en fonction des disponibilités.

Le non-respect par le client du calendrier des versements indiqués ci-dessus entraînera, sans formalités particulières, la réalisation du contrat de son fait, l'acompte versé sera perdu et ne pourra faire l'objet d'aucune réclamation.

#### • **CONDITIONS D'ANNULATION**

Toute annulation doit faire l'objet d'un accord formel entre le vendeur et l'acquéreur.

Toute annulation, sans cet accord, ne donnera pas lieu à l'établissement d'un avoir, le client devant en régler le prix.

Les frais d'annulation sont à la charge de l'acquéreur.

En cas d'annulation du fait de l'organisateur, le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l'annulation de la manifestation est imposée par des circonstances de force majeure ou pour des raisons tenant à la sécurité des spectateurs.

#### • **PRIX – CONDITIONS DE REGLEMENT**

Nos prix sont facturés hors taxes, TVA en sus, sur la base des tarifs et taux en vigueur au jour de la commande.

Ils sont révisibles sans préavis.

Le règlement des factures doit être effectué à la date indiquée sur la facture. Il n'est pratiqué aucun escompte.

Aucun billet de match – aucune prestation ne sera assuré sans le paiement de l'intégralité de la commande.

#### • **RESPONSABILITES**

Stade Bordeaux Atlantique décline toute responsabilité face aux événements dommageables indépendants de sa volonté qui pourraient survenir à l'occasion de l'évènement et/ou de l'exécution des prestations.

En tout état de cause et dans le cas où, par impossible, la responsabilité de Stade Bordeaux Atlantique viendrait à être engagée et retenue, l'évaluation du préjudice serait contractuellement limitée au maximum au montant des prestations payées par le client.

#### • **PENALITES**

En cas de retard de paiement, il est appliqué une pénalité égale à trois fois le taux d'intérêt légal, calculée à compter de la date de facturation.

Le taux de référence de l'intérêt légal est celui en vigueur au jour de l'application des conditions générales de vente.

En cas de non-paiement, et en vertu de la clause de réserve de propriété ci-après, le vendeur pourra également demander une indemnité forfaitaire de 15% du montant des sommes dues, sans préjudice de tous les frais, honoraires et dépens exposés par le vendeur en cas de recouvrement judiciaire, et de tous autres dommages et intérêts.

#### • **CONDITIONS PARTICULIERES**

Stade Bordeaux Atlantique déploie tout son savoir-faire pour assurer le bon déroulement des prestations proposées. La nature spécifique de ces prestations amène Stade Bordeaux Atlantique à déclinier toute responsabilité en cas d'annulation ou de modifications dans la programmation de ces événements sportifs en cas de force majeure.

Les dates et horaires proposés dans nos programmes sont susceptibles de changements.

#### • **PLACES DE STADE et ACCES AUX DIFFERENTS ESPACES**

Les places de stade ne peuvent être remboursées après la commande.

Les places de stade ainsi que les accès aux différents espaces d'hospitalités ne sont distribués qu'après réception de 100% du montant des commandes.

Après remise des places, Stade Bordeaux Atlantique n'est pas responsable de la perte ou du vol de celles-ci. Le client ne pourra prétendre à l'obtention de duplicatas.

#### • **JURIDICTION**

En cas de litige ou d'interprétation sur les présentes conditions, seul le Tribunal de Commerce de Bordeaux est compétent, notwithstanding toute stipulation contraire figurant dans les conditions générales de l'acheteur, et même en cas d'appel en garantie ou en pluralité de défendeur.